

OFFICE CENTRAL DE LA COOPERATION A L'ECOLE
reconnu d'utilité publique
Association départementale des Alpes-Maritimes
EXTRAIT DU PV de l'ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE ANNUELLE DE L'OCCE 06
MERCREDI 6 FEVRIER 2019
siège de l'association, 23 rue Canavèse – 06 100 NICE

L'Assemblée générale a été convoquée dans les délais réglementaires.

La séance est ouverte à 16H45 par le président.

Pouvoirs : Total des mandats pour l'AG : **18 646 soit 20,63 % des mandats**

Le Bureau de l'assemblée est désigné comme celui de l'AD

L'ordre du jour (communiqué dans la convocation) et remis en séance est adopté.

Le président ouvre les travaux de l'AG à 16H45,

L'Ag compte 20,63 % de mandats des adhérents présents ou représentés. :

Le quorum est atteint. L'assemblée peut délibérer.

Vote à mains levées : adopté à l'unanimité.

Le PV de l'Assemblée du 27 juin 2018 (communiqué) est adopté à l'unanimité.

Résolutions du Conseil d'administration soumises à l'AG du 6 février 2019

Le CR d'activité, (**doc annexé**) pour la gestion et l'administration de l'AD

Résolution 1 compte rendu d'activités (diffusé en ligne et disponible en séance)

« L'Assemblée générale réunie le 6 février 2018 adopte le compte rendu d'activités 17 -18 »

Contre 0 abstentions 0 Pour : unanimité

Comptes de l'association

« L'Assemblée générale de l'OCCE 06, réunie le 6 février 2019 au siège de l'association :

- après avoir pris connaissance des documents relatifs aux comptes de l'association départementale pour l'exercice 2017-2018 (**doc annexé**): bilan, compte de résultat, annexe comptable),
- après avoir entendu le rapport financier adopté par le Conseil d'administration pour l'exercice 2017-2018,
- après avoir entendu lecture par le président du compte rendu de mission réalisée par le Commissaire aux comptes M.DETRE pour les comptes du siège (dont) centre d'accueil pour l'exercice considéré, (**doc annexé**)
- après avoir entendu lecture par le président du Rapport du Commissaire aux comptes relatif aux comptes consolidés de l'association (siège et coopératives scolaires) ainsi que lecture du rapport spécial sur les Conventions Spéciales, (**doc annexé**)
- après avoir entendu lecture et commentaires du président sur le Rapport Spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

Résolution 2 comptes de l'association « L'Assemblée générale de l'OCCE 06, réunie le 6 février 2018 au siège de l'association approuve les comptes consolidés de l'association pour l'exercice 2017-2018 et donne quitus au Conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2016-2017 ».

Actif du bilan 3 148 924 € (3 136 441 € en 16-17)

Résultat d'exploitation consolidé : 109 595 € (- 132 101 € en 16-17)

Contre 0 abstentions 0 Pour unanimité

Résolution 3 affectation du résultat

« L'Assemblée générale de l'OCCE 06, réunie le 6 février 2018 au siège de l'association décide comme suit l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 17-18

- 60 190 € au fonds social de l'association

+ 169 786 € en reports à nouveau des coopératives scolaires »

Contre 0 abstentions Pour : unanimité

BUDGET PREVISIONNEL 19-20 Exposé du trésorier et échanges

cotisation

Résolution 4 : « L'assemblée générale adopte le montant de l'affiliation pour 2019-2020 : 1,11 pour l'AD, 1,13 pour la FD = 2,29 €

. Contre 0 abstentions 0 Pour :unanimité

Budget association

1. Budget investissement CA (exposé président)

- Acquisition centre d'accueil (160 000€) - Rénovation réseaux et outils communication : (budget à évaluer à partir du cahier des charges).

2. budget de fonctionnement

Résolution 5 : Le projet de budget commenté par le trésorier , document à l'appui [\(cf.annexé\)](#) est adopté

Contre 0 abstentions 0 Pour :unanimité

Recours fonds propres

Résolution 6 : La décision de recourir aux fonds propres (réserves)- dans la construction du budget (projets fédérateurs./centre d'accueil..) pour compenser financements externes pouvant faire défaut est adoptée

Contre 0 abstentions 0 Pour unanimité

L'ordre du jour étant traité, le président a clôturé l'assemblée générale à 18H30.

document annexé.

Compte rendu d'activités

Bilan consolidé simplifié association départementale , compte de résultat,

Le Président de l'Association OCCE 06

Le Trésorier